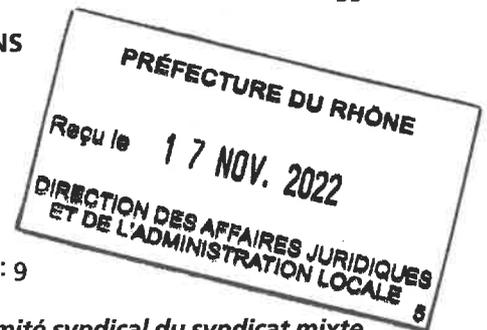


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance publique du 19 octobre 2022

Convocation adressée le 13 octobre 2022  
Compte rendu affiché le 26 octobre 2022  
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12  
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 9



*L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf du mois d'octobre, à 15h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 13 octobre 2022 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.*

**Présent(e)s :** Stéphanie LEGER ; Richard MARION ; Patrick ODIARD ; Nathalie PERRIN-GILBERT ; Luc SEGUIN

**Absent(es) excusé(es) :** Samira BACHA-HIMEUR ; Yves BEN ITAH ; Tristan DEBRAY ; Nadine GEORGEL ; Corinne SUBAI, Cédric VAN STYVENDAEL ; Florence VERNEY-CARRON

**Procuration :** Tristan DEBRAY à Patrick ODIARD  
Nadine GEORGEL à Nathalie PERRIN-GILBERT  
Corinne SUBAI à Richard MARION  
Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

**Secrétaire :** Patrick ODIARD

DEPARTEMENT THEATRE – RENOUELEMENT DU PARTENARIAT  
AVEC L'UNIVERSITE LYON 2

**Rapporteuse :** Nathalie PERRIN-GILBERT

---

Le département Théâtre du Conservatoire de Lyon et le département Arts de la Scène, de l'Image et de l'Ecran (ASIE) de l'Université Lyon 2 ont mis en place un partenariat depuis l'année universitaire 2011/2012.

Les étudiants du conservatoire inscrits simultanément dans la filière Arts du Spectacle, parcours « Scènes », de l'université et dans le département Théâtre du conservatoire peuvent bénéficier de parcours aménagés dans les deux établissements, dans une logique de complémentarité et de mutualisation des ressources pédagogiques.

La convention adoptée par le Comité syndical en juin 2011, a été renouvelée une première fois en mai 2016.

Dans le cadre du contrat quinquennal 2022/2027 de l'université Lyon 2 et de la nouvelle accréditation de ses formations, il est proposé un nouveau renouvellement de ce partenariat qui concerne au maximum chaque année une quinzaine d'étudiants de la Licence au Master 2.

La convention prend effet à compter de la présente rentrée universitaire. Elle est tacitement reconductible jusqu'au terme du contrat quinquennal en cours, soit jusqu'à l'année universitaire 2026/2027 incluse.

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **approuve** la convention de partenariat entre le département ASIE de l'université Lyon2 et le département théâtre du conservatoire à rayonnement régional de Lyon annexée au présent rapport ;

✓ **autorise** la Présidente à signer ce document et ses éventuels avenants ultérieurs.

---

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,  
Nathalie PERRIN-GILBERT

